La Biolle

Sur le Crêt de la Biolle, soit approximativement à l'arrivée du téléski du Sapelet-dessous, vous trouvez le mur frontière séparant l'ancien district de la Vallée de Joux de celui de Cossonay. Sur ce plateau quelque peu dénudé, les arbres déjà semble-t-il souffrent de problèmes d'altitude, vous trouvez deux constructions. La cabane de la Biolle, encore située sur le territoire de la Vallée de Joux, et le chalet de la Biolle, de l'autre côté du mur, sur l'espace du district de Cossonay.

Inutile de dire que ce problème de limite entre deux districts n'a qu'une importance toute relative, et que pour nous toute la zone des Pré de l'Haut située au pied même des contreforts du Mont-Tendre, fait toujours partie de la Vallée !

La cabane de la Biolle fut construite il y a quelque soixante ans par une équipe du Pont. A la suite les parts se sont transmises aux descendants des « pionniers » qui les gardent jalousement. Ces propriétaires, les « Biollus », aiment à se retrouver sur ce haut plateau et à y consommer de joyeuses agapes. Nul doute que la vue exceptionnelle que l'on a de cet endroit les avait décidés autrefois à y établir leur cabane.

Le chalet de la Biolle est à deux pas de là. Il suffit de camber le mur, de traverser un pâturage sur une bonne centaine de mètre, deux cents mètres à tout casser, et le voilà, dans sa simplicité qui ne révèle aucun aspect particulier. Juste faut-il remarquer une fois de plus la vue exceptionnelle dont on jouit de cet endroit, avec une perspective plongeante sur le chalet de l'Haut-dessous et la découverte de Châtel presque au haut de sa sommité, directement en face. Plus loin les Alpes dans leur blancheur imposante.

Le chalet de la Biolle, propriété apparente de la commune d'Apples, a été décrit par Adrien Besson, à dire vrai seul document un peu conséquent sur cette bâtisse. Nous le suivons :

Le Pré de l'Haut fut vendu vers 1865 à un riche Genevois qui le céda à un agriculteur du village de Premier, nommé Poget, avant de devenir, en septembre 1927, la propriété de la commune d'Apples.

Il comprend trois parties très distinctes ; en bas le pâturage principal, en haut à l'ouest un plus petit, celui de la Biolle avec un chalet neuf, séparé du premier par une pente boisée assez rapide. Un semblant de chemin, rocailleux, encaissé, torrent à la fonte des neiges, est le moyen de communication général.

Depuis le sommet de la Biolle, la vue est intéressante sur le nord du pays, le lac de Neuchâtel est visible presque en entier. Le paysage, dominé par les trois sommets du Mont-Tendre, de Risel et de Châtel, a le caractère haut jurassique, avec la vue des pâturages limités par de longues lignes de « murets », des sapins, des chalets autour desquels, en été, les troupeaux se rassemblent. On distingue très nettement ceux de Châtel, du Mazel, le Chalet de Pierre, à la base même du Mont-Tendre, d'autres encore et, de l'autre côté, se présentant dans

un cadre moins austère, Vernand, Pré-Magnin, tous deux d'anciennes fermes, Pré de Joux, Boutavent, le toit de l'Asile du Mollendruz et le haut du vallon de Vaulion.

Le chalet neuf en a remplacé un autre tombé en ruines, abandonné depuis longtemps parce que, disait-on, un revenant y avait élu domicile vers 1865. On y trouva une fois un homme pendu et depuis il fut déclaré hanté. Des bruits insolites s'y faisaient entendre comme si on avait traîné des chaînes sur le toit et surtout, depuis, il ne fut plus possible d'y réussir la fabrication du fromage.

Probablement, et c'est l'explication qui m'a été donnée par un montagnard de la Vallée de Joux fort expert en matière d'alpages, faut-il simplement admettre que certains bois blancs s'étant multipliés sur le pâturage assez mal entretenu, le lait produit par les vaches qui en mangeaient les feuilles, influença cette fabrication. Quant à l'origine des bruits insolites, l'imagination un peu surexcitée des bergers, le bruit du vent, peut-être, suffirent pour l'expliquer.

Aujourd'hui le bétail, logé dans le chalet neuf, prospère à souhait. Il est vrai que ce sont des génisses et qu'on ne fabrique donc plus de fromages. Il est vrai aussi que le pâturage a été considérablement amélioré.

Entre les deux pâturages, la pente, je l'ai déjà dit, descend rapide, la différence de niveau est d'environ 150 mètres ; le sol est semé de blocs de rochers entre lesquels un peu de terre végétale s'est accumulée au cours des siècles qui a permis à la forêt de s'installer. Au centre de celle-ci une « baume » spacieuse, qui est plutôt une grotte ayant une partie de son sommet effondré, est assez souvent visitée, bien qu'elle ne soit pas facile à découvrir. On y remarque quelques stalactites[1].

Auguste Piguet a été plus sobre dans sa description du site :

Un peu en arrière des Prés-de-l'Haut, sur la hauteur, existe un chalet qui a nom « La Biolle ». Il y a quelque vingt ans, un honorable citoyen m'assurait que ce chalet était « hanté », que de temps à autre, les « esprits » y tenaient la « chette » et que sous aucun prétexte on n'y aurait fabriqué des fromages, de crainte de les voir mal tourner. Est-ce qu'aujourd'hui on croit encore à ces bêtises ? – Je l'ignore, mais pour le bon renom des Vaudois, j'espère qu'il n'en est rien ![2]

Voilà les seuls renseignements dont nous disposons sur ce chalet où l'on ne fabrique probablement plus de fromage depuis sa reconstruction dont nous ne savons pas la date. Comme nous ignorons aussi où se trouvait l'ancien chalet.

[1] Adrien Besson, Au pied du Mont-Tendre tome II, Lausanne 1939, pp. 75 à 85, chapitre : Un pâturage du Jura.
[2] Samuel Aubert, Châtel, La Revue du Dimanche du 26 septembre 1915.

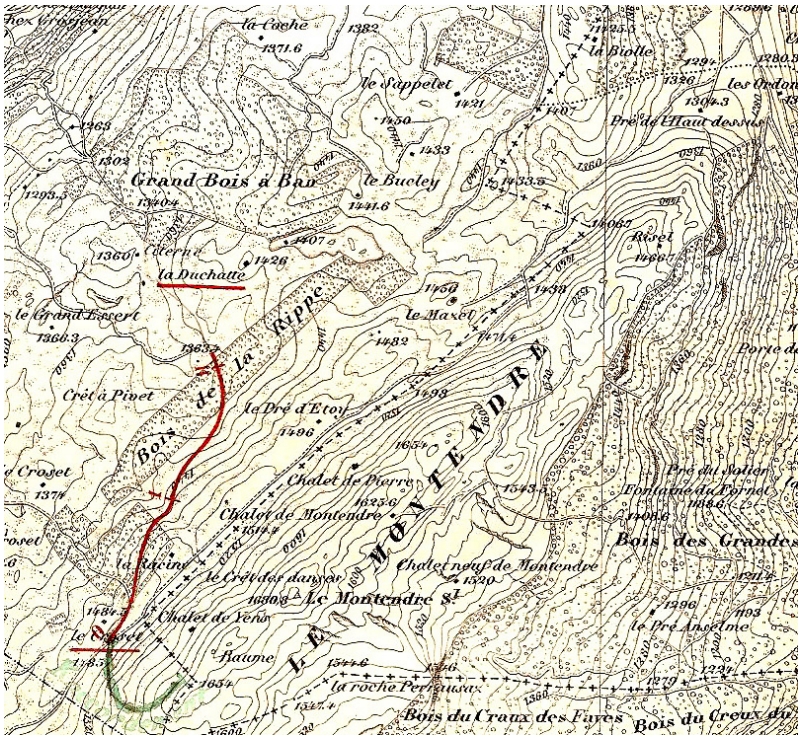

Sur la carte topographique du canton de Vaud, 1877/1880, le chalet de la Biolle est déjà à sa place actuelle. Sa reconstruction sur un lieu différent pourrait donc être antérieure à cette date. Faut-il la placer en 1865 ?

Il nous en faut maintenant, à défaut d'autres documents, en revenir à nos traditionnelles photos, celles-ci effectuées le 20 novembre 2011, par un temps splendide, ainsi que le fut d'ailleurs tout le mois, à tel point que l'on peut découvrir là-haut des bleuets en parfaite condition, ainsi que des dent-de-lion, à croire même que le printemps n'est plus très loin tandis qu'il nous faut encore passer l'hiver !

Chalet de la Biolle, sur son éminence

Rien de bien transcendant dans cette architecture d'une simplicité confondante

Intérieur accessible, avec une pièce d'accueil des plus modestes et avec le chenit habituel

Une jolie poutraison, avec le minimum de complications

Porte d'entrée du chalet de la Biolle et ci-dessous, la cabane sise à proximité. A l'instant de la photo, elle est occupée.

Vue sur Châtel et les Alpes, tandis que le chalet du Pré de l'Haut-dessous s'aperçoit dans le fond du vallon

Dernier regard à cette région qui s'apprête à accueillir sa première neige et salutations à un bleuet que les nombreux gels de la saison n'ont pas effrayé !

C’était trois semaine plus tôt. La Biolle était visible sur son crêt depuis Châtel